



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 21 décembre 2018.

Le 21 Décembre 2018 à 20h30, le Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni à l'Espace Michel Olivier à Thouars sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Stéphanie CHABAUTY, membre du conseil d'administration de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Trésorier :	Didier Rabin
Vice trésorière :	Anita Dahais

Membres : Patrick Boinot, Sylvie Proust, Olivier Martin, Vivien Martin (représentant des jeunes), Mathieu Roux, Alain Banchereau, Alain Sudrat, Stéphanie Chabauty.

Excusés :

Yvon Marot (vice-président), Isabelle Martin (secrétaire), Pierric Boinot (vice-secrétaire), Thomas Banchereau.

Début : 20h35

Ordre du jour :

- I. Validation du compte rendu de la réunion du 26 Octobre 2018
- II. Les travaux réalisés et les travaux à faire
- III. L'inventaire du matériel du vendredi 28 décembre 2018
- IV. Mise en place du terrain d'entraînement « Tir en campagne »
- V. Le concours de tir en campagne de Luzay du 7 avril 2019
- VI. La DRE du 25 et 26 mai 2019 à Argenton l'Eglise
- VII. Le Fita spécial « Spécial jeunes » du mercredi 19 juin 2019 au stade Philippe MORIN
- VIII. Les championnats départementaux et régionaux de tir en salle (Sélection)
- IX. Les formations (Assistant entraîneur, budget prévisionnel, poussins...)
- X. Les cartes de vœux 2019
- XI. Le livret de bienvenue
- XII. Actions pour les féminines (Comité régional)
- XIII. Les aides aux déplacements des championnats de France (Remboursement)

- XIV. Le comité de jumelage – Voyage en Allemagne
- XV. La Saint Sébastien
- XVI. La soirée des partenaires
- XVII. Recherche de nouveaux partenaires, du nouveau ?
- XVIII. Calendriers des réunions du CA
- XIX. Subvention du conseil départemental
- XX. Le CNDS 2018
- XXI. Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)
- XXII. Demande de subvention pour la ville de Thouars
- XXIII. Demande de subvention pour les villes d'Argenton l'Eglise et Luzay ?
- XXIV. Suivi du budget prévisionnel, état des finances
- XXV. Questions diverses

I. Validation du compte rendu de la réunion du 26 Octobre 2018

Pas de remarque particulière sur la réunion du C.A. Le compte rendu est donc validé.

II. Les travaux réalisés et les travaux à faire

Les travaux de réparation des cibles ont été commencés au Stade Philippe Morin. Il y a beaucoup plus de travail que prévu.

Merci à l'ami d'Alain Banchereau pour avoir mis à disposition un télescopique qui a permis de faciliter la manutention.

Le panneau arrière de l'une des cibles à 50 mètres sera changé et adapté pour les arc à poulies. Un système d'ouverture à l'arrière sera mis en place en partant sur un système similaire aux volets Picard.

Il reste les pieds du 50 mètres et du 30 mètres à changer.

Il manque des jambes de forces. Elles seront commandées avant les prochains travaux.

On prévoit la date du 02/03/2019 pour finaliser les dernières réparations. Alain B voit s'il sera possible d'emprunter le télescopique. Un mail sera envoyé pour demander des volontaires

III. L'inventaire du matériel du vendredi 28 décembre 2018

L'inventaire commencera à 9h00. Alain Sudrat voit pour mettre à disposition une étiqueteuse pour identifier le matériel.

Il est prévu de répertorier toutes les poignées, les branches, les viseurs, les valises...

La base de données est également à mettre à jour car du matériel a été acheté, vendu ou encore jeté (obsolète).

Pendant l'inventaire, quelques volontaires ont également prévu de faire un peu de ménage à l'espace clubs et au local Fleuriault au niveau des stramits et remettre les cibles mousses sur palette.

IV. Mise en place du terrain d'entraînement « Tir en campagne »

Une « convention d'occupation du terrain à titre précaire et révocable » a été signée avec le propriétaire, Monsieur Jean Paul Maurille, pour le terrain de « Rochemenue » à St Loup Lamairé.

Le 18 décembre 2018, une visite du site a été réalisée avec le propriétaire pour déterminer l'emplacement des cibles.

Il ne reste plus qu'à les installer. Une date est à prévoir en Février période pendant laquelle Mr Maurille mettra à disposition son tracteur pour transporter les cibles.

Il faudra prévoir une journée pour faire un peu de débroussaillage et un calendrier d'entraînement sera défini.

Des panneaux de signalisation seront également à prévoir.

Pour rappel : Tout licencié se verra définitivement retiré l'accès à ce terrain à la première plainte signalée par le propriétaire (comportement irrespectueux, sécurité...)

V. Le concours de tir en campagne de Luzay du 7 avril 2019

Le concours a été validé par la ligue. Le parcours est quasiment défini. La journée du 19 janvier 2019 a été prévue pour réaliser le piquetage des cibles.

VI. La DRE du 25 et 26 mai 2019 à Argenton l'Eglise

Nous sommes toujours dans l'attente de la confirmation écrite pour la mise à disposition du stade d'Argenton l'Eglise. Patrick Boinot s'occupe de rendre visite au maire pour s'assurer de la prise en compte de notre demande.

Afin de savoir si nous pouvons engager des équipes pour la DRE-DR et DR jeunes, un lien doodle sera envoyé pour savoir les archers qui souhaitent s'engager pour cette compétition.

Pour rappel, la première manche aura lieu le 27 et 28 avril 2019 à Surgères, la seconde le 25 et 26 mai 2019 à Argenton l'Eglise et la troisième manche en cas de sélection le 30/06/2019 à Rochefort pour les classiques et Périgny pour les poulies.

VII. Fita spécial « Spécial jeunes » du mercredi 19 juin 2019 au stade Philippe MORIN

Le nombre d'archers est à déterminer pour cette journée. Les tirs se feront en AB CD. Le concours sera qualificatif pour les championnats de France.

Didier prévoit un fond de caisse pour la buvette. Une demande à la ville sera faite pour avoir l'électricité sur le pas de tir. Nous solliciterons également la ville pour les récompenses ainsi que pour le vin d'honneur après la remise des médailles.

VIII. Les championnats départementaux et régionaux de tir en salle (Sélection)

Le championnat départemental aura lieu le 26 et 27 janvier 2019 à Mazières en Gâtine.

Il faut au minimum 3 départs pour les adultes et les jeunes pour être qualifiable. Peut être que le comité redescendra à 2 concours pour les jeunes.

Pour rappel, le concours de Courlay est sélectif pour le départemental.

Le comité départemental doit encore définir les quotas par catégories mais les catégories seniors 1, seniors 2 et seniors 3 seront représentées.

Le championnat Régional aura lieu le 9 et 10 février 2019 à Niort.
Il est impératif de se pré-inscrire sur le site de la ligue pour pouvoir participer.

IX. Les formations (Assistant entraîneur, budget prévisionnel, poussins...)

Pour des raisons personnelles, Jean Marc n'a pu assister qu'à une seule journée de formation. Il pourra valider sa formation l'année prochaine en participant à la deuxième journée.

Tony, Kévin et Marc ont assisté à la formation poussins à Ardin qu'ils ont trouvé très intéressante.

La formation budget prévisionnel était très constructive et a démontré que la compagnie ne suivait pas son budget prévisionnel comme il le faudrait.

Il a donc été décidé de faire un point à chaque réunion de l'état d'avancement du budget dans les différentes catégories. Cela permettra d'être plus proche du budget définitif qui sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale.

X. Les cartes de vœux 2019

5 cartes de vœux ont été présentées aux membres du Conseil d'Administration.
Une carte a été choisie et sera l'ambassadrice des vœux de la Compagnie des Archers de la Trémoille pour l'année 2019.

XI. Le livret de bienvenue

Le livret de bienvenue est finalisé. Merci à Eric Constantin d'avoir apporté son œil professionnel pour la mise en page.

Le livret sera imprimé sous format A5 par l'imprimerie Mace, partenaire de la compagnie.

Le livret est destiné aux licenciés (un par famille) et aux nouveaux membres à l'inscription.

XII. Actions pour les féminines (Comité régional)

La journée des AMAZONES est prévue le 23 mars 2019 à l'Espace Clubs.

Le Comité Régional nous a transmis un dossier à compléter cela en vue d'une possible subvention ???

Notre partenaire SPORT 2000 a déjà été sollicité pour réimprimer des T-shirts pour cette journée.

Comme l'année dernière, la buvette sera gérée par la gente masculine de la compagnie.

XIII. Les aides aux déplacements des championnats de France (Remboursement)

La communauté de Communes de Thouars a effectué les remboursements demandés. Tous les archers concernés ont été remboursés sauf Jullien Gillard. Le règlement lui sera envoyé par voie postale.

Comme déjà évoqué la Compagnie ne fera plus qu'une seule demande par an à la communauté de communauté et effectuera la répartition aux archers après le versement.

XIV. Le comité de jumelage – Voyage en Allemagne

17 personnes partiront en Allemagne pour représenter la compagnie. Les règlements ont d'ores et déjà été transmis au comité de jumelage.

Sur place, une compétition amicale sera organisée. Il reste à définir si les archers doivent ou non emmener leur matériel.

Tony se renseigne auprès du comité pour être mis en relation avec le président de la compagnie Allemande.

XV. La Saint Sébastien

La journée est prévue le 20 janvier 2019 à l'Espace Club.

Comme l'année dernière, le repas aura lieu à l'Hôtellerie St Jean, partenaire de la Compagnie.

Alain B fera suivre un lien doodle accompagné d'un mandat pour les inscriptions et la réservation des repas. Pour cette occasion, Nicolas Deboeuf remettra sa coupe en jeu.

XVI. La soirée des partenaires

Il a été décidé d'inviter tous nos partenaires lors de la journée du tir du Roy. Le prochain tir du Roy aura lieu le 06 juillet 2019 au stade Philippe MORIN.

XVII. Recherche de nouveaux partenaires, du nouveau ?

2 nouveaux partenaires ont rejoint nos différents sponsors.

⊙ La Maucanique à la Maucarrière.

Elle s'est engagée sur un an pour une somme de 100 euros

⊙ ASL2I de la Chapelle Gaudin

Elle s'est engagée sur un mécénat. 100 euros par an pour 4 ans.

D'autres partenariats sont en vue mais rien n'a encore été finalisé.

XVIII. Calendriers des réunions du CA

3 dates ont été bloquées pour les réunions :

- Le 01 mars 2019
- Le 10 mai 2019
- Le 14 juin 2019

XIX. Subvention du conseil départemental

La subvention de 200 euros a été versée le 13/12/2018 suite à la demande pour la finale nationale des DRE à Brienon sur Armançon.

XX. Le CNDS 2018

La somme versée cette année représente 40% de moins que l'année dernière. Le conseil départemental doit se concerter pour définir de la répartition.

XXI. Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Un dossier conséquent avait été rempli par Tony pour obtenir une subvention. Nous avons reçu une réponse négative car il n'y a pas de financement possible pour les équipements.

Marc, membre de la commission de la Vie Associative de la ville de Thouars, met l'accent sur son manque de confiance dans cette organisation. De nombreux membres donnent leur démission.

XXII. Demande de subvention pour la ville de Thouars

La demande annuelle de subvention de la ville de Thouars a été faite par Tony.

Une demande complémentaire sera faite auprès de la ville de Thouars pour prendre en charge le montant des matériaux pour les réparations du pas de tir extérieur.

XXIII. Demande de subvention pour les villes d'Argenton l'Eglise et Luzay

Les membres du conseil d'administration sont d'accord pour faire une demande aux villes de Luzay et Argenton l'Eglise. Un courrier leur sera donc prochainement envoyé.

XXIV. Suivi du budget prévisionnel, état des finances

- ⊙ 3800 euros sur le compte et 7800 euros sur le livret
- ⊙ Le périscolaire de Paul Bert a été versé
- ⊙ Nous avons 15 contrats de location
- ⊙ Nous sommes 81 licenciés

XXV. Questions diverses

Le concours salle 2019 est fixé au 09 et 10 novembre 2019

Le tir du Roy est fixé le 06 juillet 2019

Les murs de séparation

Vivien souhaiterait avec quelques jeunes peindre les murs de séparation.

La demande a été validée par le conseil. Il faut prévoir au moins 10 litres de peinture blanche acrylique. Tony se charge de cet achat. Olivier Martin fournira la facture des fournitures pour la réalisation de ces murs de séparation au trésorier.

Aucune date n'est pour le moment fixée, un mail sera envoyé aux jeunes après le 1^{er} janvier 2019.

L'ensemble des jeunes souhaiterait ensuite illustrer les panneaux. La plupart des jeunes licenciés sont partant mais ne savent pas bien dessiner. Il a donc été décidé de projeter une image ou de réaliser des pochoirs.

Périscolaire

La Mairie de Taizé a sollicité la compagnie pour faire du périscolaire, 5 à 6 séances d'une heure le mardi après-midi de 15h20 à 16h20.

Nous ne pouvons répondre favorablement à leur demande car nous sommes déjà sollicités par la ville de Thouars.

UNSS 2019

UNSS : L'Union nationale du sport scolaire est la fédération française de sport scolaire du second degré. Multisports, elle est ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés à travers les associations sportives.

Alain S nous informe que le lycée Jean Moulin et le collège St Charles souhaiteraient constituer des équipes d'archers afin de faire une sélection régionale et de présenter les équipes aux championnats de France UNSS.

Pour cela les deux équipes doivent être mixtes, les jeunes doivent être licenciés UNSS et disposer d'un arc.

Si les enseignants des 2 établissements scolaires arrivent à constituer une équipe, la compagnie s'engage à fournir le matériel pour réaliser les tirs qui aurait lieu un mercredi après-midi au lycée Jean Moulin

Ce projet est largement réalisable compte tenu que de nombreux archers de la compagnie sont scolarisés dans ces établissements.

L'ordre du jour est épuisé à 23h15

Les membres du conseil d'Administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019

A THOUARS le 21 décembre 2018

Le président de séance

La secrétaire de séance

